

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 6.2 Date de révision 31.07.2021 Date d'impression 14.10.2021

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Anhydride triméthylacetique

Code Produit : 143502 Marque : Aldrich

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette

substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas

d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une

date ultérieure

No.-CAS : 1538-75-6

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie Sarl

L'Isle D'Abeau Chesnes

F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : 0800 211408 Fax : 0800 031052

Adresse e-mail : servicetechnique@merckgroup.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : +33 (0)9 75 18 14 07 (CHEMTREC) d'Urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Liquides inflammables (Catégorie 3), H226 Corrosion cutanée (Sous-catégorie 1B), H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

## Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

\_\_\_\_

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du P240

matériel de réception.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection

auditive.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau

à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Informations

Additionnelles sur les

Dangers

aucun(e)

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme

Danger

Mention de danger

Mention d'avertissement

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection

auditive.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau

à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à P305 + P351 + P338

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact

si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Informations

Additionnelles sur les

Dangers

aucun(e)

#### 2.3 **Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Aldrich- 143502 Page 2 de 9

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Synonymes : 2,2-Dimethylpropionic anhydride

Pivalic anhydride

Formule : C<sub>10</sub>H<sub>18</sub>O<sub>3</sub>

Poids moléculaire : 186,25 g/mol
No.-CAS : 1538-75-6
No.-CE : 216-263-1

Composant		Classification	Concentration
Trimethylacetic anhydride			
NoCAS	1538-75-6	Flam. Liq. 3; Skin Corr.	<= 100 %
NoCE	216-263-1	1B; H226, H314	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

## Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

## En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

# 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

MERCK

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre sèche

## Moyens d'extinction inappropriés

Mousse Eau

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

### 5.4 Information supplémentaire

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

Aldrich- 143502 Page 4 de 9

Pour les précautions, voir section 2.2

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## **Conditions de stockage**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Sensible à l'humidité.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU). Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,4 mm Délai de rupture: 30 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

#### **Protection du corps**

Tenue de protection antistatique ignifuge.

#### **Protection respiratoire**

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Nos recommandations sur la protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et d'autres normes afférentes en lien avec le système de protection respiratoire utilisé.

Type de Filtre recommandé: Filtre de type ABEK

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

MERCK

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme: clair, liquide a) Aspect

Couleur: incolore

b) Odeur Donnée non disponible c) Seuil olfactif Donnée non disponible

Donnée non disponible d) pH

e) Point de fusion/point Donnée non disponible

de congélation

Point initial 193 °C - lit. f)

d'ébullition et

intervalle d'ébullition

g) Point d'éclair 57 °C - coupelle fermée

h) Taux d'évaporation Donnée non disponible Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou d'explosivité

Donnée non disponible

k) Pression de vapeur Donnée non disponible

Donnée non disponible Densité de vapeur

0,918 gcm3 à 25 °C - lit. m) Densité

Densité relative Donnée non disponible n) Hydrosolubilité Donnée non disponible

o) Coefficient de partage: noctanol/eau

Donnée non disponible

p) Température d'auto-

inflammabilité

Donnée non disponible

q) Température de décomposition

Donnée non disponible

r) Viscosité

Viscosité, cinématique: Donnée non disponible

Propriétés explosives Donnée non disponible

Viscosité, dynamique: Donnée non disponible

Donnée non disponible

Propriétés comburantes

Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

t)

9.2

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Page 6 de 9

#### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Fau

Oxydants forts

réducteurs forts

Acides forts

bases fortes

#### 10.4 Conditions à éviter

Chauffage.

#### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Oral(e): Donnée non disponible Inhalation: Donnée non disponible Dermale: Donnée non disponible

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible

## Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

## Danger par aspiration

Donnée non disponible

## 11.2 Information supplémentaire

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée

Aldrich- 143502 Page 7 de 9

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Donnée non disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local e chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même. Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires. Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 2920 IMDG: 2920 IATA: 2920

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Trimethylacetic anhydride) IMDG: CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (2,2-dimethylpropanoic acid

anhydride)

IATA: Corrosive liquid, flammable, n.o.s. (2,2-dimethylpropanoic acid anhydride)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 (3) IMDG: 8 (3) IATA: 8 (3)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

Aldrich- 143502 Page 8 de 9

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

#### Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement : LIQUIDES INFLAMMABLES européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

## Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4331: Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.

## **Autres réglementations**

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

